



TERMES DE REFERENCE

**Termes de Référence
relatifs à la sélection d'une assistance
technique (Consultant individuel) pour la
formation et le suivi accompagnement des
animateurs des plans territoriaux
participatifs**

FINANCEMENT : FIDA

- *Mai 2024* -

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL**

**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES AGRICOLES
(PRIMA-TOGO)**

**Termes de Référence
relatifs à la sélection d'une assistance technique (Consultant individuel) pour
la formation et le suivi accompagnement des animateurs plans territoriaux
participatifs**

Référence:

Date de soumission

Remarques liminaires

Établi par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO), le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

TERMES DE REFERENCE RELATIFS A LA

sélection d'une assistance technique (Consultant individuel) pour la formation et le suivi accompagnement des animateurs plans territoriaux participatifs

1. Client

Le client de cette mission est le Ministère de l'Agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA TOGO).

2. Informations générales sur le pays

Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo est situé dans le golfe de Guinée et couvre une superficie de 56 600 km². Il s'étire sur environ 600 km du nord au sud avec une largeur comprise entre 50 et 150 km. Limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana, la population résidente du Togo en novembre 2022 se chiffre à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3 % de femmes selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5).

Le climat du Togo est de type tropical et comprend principalement deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. La population vit majoritairement en milieu rural avec 4 621 706 habitants contre 3 473 792 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 42,9 %. Elle pratique une assez grande variété de productions rurales, l'agriculture employant plus des deux tiers des actifs et représentant 40% du PIB national.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande du Togo pour la formulation du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

3. Genèse du projet

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles - Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins membres de la CEDEAO (notamment le Bénin) au sein de quatre corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028.

L'objectif global de PRIMA-Togo est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

Le projet est structuré en trois composantes techniques à effets et impacts mesurables au travers des indicateurs du cadre logique : Composante 1 « Intégration des marchés et entrepreneuriat rural » ; composante 2 « Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique » ; et composante 3 « Dialogue politique et engagement citoyen ». À ces 3 composantes, s'ajoute une quatrième sur la coordination et de gestion fiduciaire.

Les résultats majeurs attendus dans le cadre du PRIMA Togo sont entre autres :

- 80% des producteurs auront augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) ;
- 200 km de pistes rurales seront réhabilités ;
- Les transactions commerciales de produits agricoles augmentent de 30% ;
- 1 600 ha de terres aménagés dont 800 ha en maîtrise totale et 800 ha en maîtrise partielle ;
- 30% d'augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre le Bénin et les pays voisins de la CEDEAO ;
- 45 000 ménages ruraux impactés (dont au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes ciblés ;
- 10 000 ha de ZAAP mis en valeur ;
- 200 Km de piste rurale réhabilités ;
- 500 initiatives entrepreneuriales promues.

Trois effets sont attendus pour l'atteinte des objectifs :

Effet 1 : Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous-région ;

Effet 2 : Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles

Effet 3 : Un commerce agricole plus performant entre le Togo et ses pays voisins avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.

Groupes cibles

1. L'intervention du PRIMA-Togo prévoit toucher 77 000 producteurs ou productrices membres de 45 000 ménages (soit 240 000 personnes). Le ciblage mettra l'accent sur le genre, environ 40% des personnes touchées seront des femmes, 40% de jeunes. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une attention particulière par

le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entrepreneuriat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires.

Zones de mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire mais avec un accent dans les zones Anie, Ketao, Kaboli, Notsé et Gando, au sein des corridors.

4. Informations générales relatives à la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du PRIMA relative à la transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique, spécifiquement de la sous-composante 2.1 « Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous bassins versants », il est prévu d'élaborer de manière participative avec les populations rurales des Plans d'aménagement durable des terroirs villageois composés des bas-fonds et des terres de plateau. Ces processus d'élaboration de plans d'aménagement durable des terroirs villageois permettront aux bénéficiaires et partenaires du Programme d'analyser les problématiques locales de gestion des ressources naturelles (eau, fertilité des sols agricoles, forêts, etc.) et d'identifier les interventions les plus adaptées et prioritaires (aménagement hydro-agricoles, développement de l'agroforesterie, protection et gestion communautaire des forêts, aménagements antiérosifs, meilleure complémentarité de l'agriculture et de l'élevage, etc.).

Pour mener à bien ces processus d'élaboration de plans d'aménagement durable des terroirs villageois, il est nécessaire de former les partenaires de mises en œuvre du PRIMA responsables de l'animation de ces processus de planification participative en l'occurrence les technicien(ne)s des services décentralisés (DRAEDR/ICAT), des ONG locales et les organisations de producteurs pour chacune des 5 zones d'intervention. Pour ce faire, il est prévu en 2024 la mobilisation d'une assistance technique pour former, animer et accompagner les équipes dans les corridors sud (Notsé) et centre sud (Anié) pour l'élaboration de ces plans d'aménagement durable des terroirs villageois.

5. Objectif général de la mission

Il s'agit de procéder à la sélection d'une assistance technique qui sera responsable dans un premier temps de la formation et de l'accompagnement des techniciens des ONG locales sélectionnées pour accompagner le PRIMA dans l'animation des processus de planification participative de l'aménagement et de la mise en valeur des terroirs villageois. La formation sera axée sur les techniques et méthodes d'élaboration participative de plans d'aménagement durable des terroirs villageois composés des bas-fonds et des terres de plateau situés dans les sous-bassins versants adjacents.

Ensuite, il sera question pour l'assistance technique de fournir un appui-accompagnement aux techniciens formés dans l'élaboration des plans d'aménagement durable des terroirs villageois.

6. Objectifs spécifiques de la mission

Il s'agit spécifiquement de :

- ❖ Former les techniciens des services techniques décentralisés, des Organisations de Producteurs et des ONGs nationales sur les techniques et approches suivantes :
 - Réalisation d'exercice de cartographie participative en valorisant les ressources SIG disponibles au niveau du Ministère chargé de l'agriculture et sur internet pour aider les populations résidentes des bassins versants à délimiter les sous-bassins versants (grâce au relief et aux lignes de partage des eaux) et de représenter les différents types d'occupation des sols de leurs terroirs villageois comme par exemple les zones d'habitation, les voies de communication, les infrastructures sociales et/ou communautaires (points d'eau, écoles, centres de santé, lieux de culte, etc.), les zones cultivées, les zones de défriche et jachère, les plantations fruitières, les zones boisées, les aires de pâturage, les cours d'eau, les sources, les sites du patrimoine culturel (sites ou forêts sacrées), etc... Cet exercice préliminaire de cartographie participative pourra s'appuyer sur des images aériennes (en utilisant éventuellement des drones), des images satellites (disponibles gratuitement sur internet et Google Earth), des cartes topographiques où figurent les cours d'eau et des représentations des bassins versants locaux réalisés directement par les communautés.
 - Animation d'une réflexion avec les communautés rurales de manière à identifier avec eux les possibles solutions et les interventions de gestion durable des ressources naturelles et bonnes pratiques agricoles à privilégier comme par exemple :
 - L'amélioration des modes de gestion de l'eau agricole ;
 - L'amélioration des capacités de rétention et d'infiltration de l'eau de pluie ;
 - La gestion intégrée de la fertilité des sols ;
 - Le développement de l'agroforesterie ;
 - La protection des zones boisées pour une meilleure valorisation des produits forestiers non ligneux ;
 - La protection du couvert végétal au niveau des têtes de source ;
 - La restauration des forêts galeries et de la végétation le long des cours d'eau ;
 - La création de zones de pâturage communautaire ;
 - Identification des différents usagers de l'eau en précisant les différents types d'utilisation et en analysant les relations entre usages et usagers (irrigation, abreuvement, eau de consommation, etc.). Ils devront être capable de réaliser un état des lieux des ressources en eau au cours de ce processus de planification de façon à disposer d'informations pour faciliter les prises de décision.
- ❖ Accompagner les techniciens dans le processus d'élaboration d'au moins 4 plans d'aménagement des terroirs villageois.
- ❖ Evaluer la formation et s'assurer de son assimilation par les formés et prévoir un accompagnement post-formation par le consultant.

7. Résultats attendus et livrable de la mission

Il est attendu de l'assistance technique les principaux résultats suivants :

- Les techniciens nationaux du Togo (Services techniques décentralisés – DRAEDR/ICAT, des Organisations de Producteurs et des ONGs nationales) sont formés pendant la première phase de l'assistance technique de courte durée sur l'animation des processus d'élaboration participative des plans simplifiés d'aménagement durable des terroirs villageois composés des bas-fonds et des terres de plateau adjacentes.
- Après la formation initiale, un appui-accompagnement est fourni aux équipes formées pour les accompagner dans l'élaboration des plans d'aménagement durable des terroirs villageois avec les populations rurales des sites d'intervention du PRIMA au Togo (situés dans les bassins de production alimentant les marchés de produits agricoles de Gando, Kétao, Kaboli, Anié et Notsé).

Par ailleurs, les techniciens formés devront maîtriser les techniques et approches suivantes :

- Réalisation d'exercice de cartographie participative en valorisant les ressources SIG disponibles au niveau du Ministère chargé de l'agriculture et sur internet pour aider les populations résidentes des bassins versants à délimiter les sous-bassins versants et à représenter les différents types d'occupation des sols de leurs terroirs villageois ;
- Animation d'une réflexion avec les communautés rurales de manière à identifier avec eux les possibles solutions et les interventions de gestion durable des ressources naturelles et bonnes pratiques agricoles à privilégier ;
- Identification des différents usagers de l'eau en précisant les différents types d'utilisation et en analysant les relations entre usages et usagers (irrigation, abreuvement, eau de consommation, etc.). Ils devront être capable de réaliser un état des lieux des ressources en eau au cours de ce processus de planification de façon à disposer d'informations pour faciliter les prises de décision.
- Animation du processus de création d'associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles (AUE-RN) qui seront par la suite suivie, formées et accompagnées par le PRIMA et ses partenaires.

Les livrables attendus de l'assistance technique sont les rapports relatifs à la formation des techniciens y compris les modules de formation et le rapport d'appui accompagnement des techniciens dans le processus d'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois.

8. Périmètre des services

La mission sera réalisée dans les zones d'intervention du programme et devra adopter les approches suivantes :

- ✓ La méthodologie de l'approche participative.
- ✓ Une approche intégrant le genre de manière transversale.

Le choix de ces méthodologies dans la réalisation de la mission processus d'élaboration du diagnostic ainsi que leur description seront détaillés dans l'offre technique.

9. Renforcement des capacités et transfert de connaissances

La mission comporte un volet renforcement de capacité et transfert de connaissances.

10. Rapports et calendrier des résultats attendus

L'assistance technique est sélectionnée pour réaliser la formation des acteurs ainsi leur accompagnement dans le processus d'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois. Dans ce sens, le chronogramme prévisionnel détaillé est élaboré et présenté comme suit :

Activité principale	Nombre de jour prévu	Observation
Réunion de cadrage de la mission	1	En ligne ou en présentiel
Préparation des modules de formation	4	Revue de littérature, Préparation des modules sous formes de PowerPoint et documents Word, Préparation du logiciel et outils de cartographie etc.
Déroulement des séances de formations	8	Formation des techniciens en théorie et en pratique
Rapport de formation	2	Travail technique d'élaboration du draft qui fera objet de validation
Suivi-accompagnement des techniciens à l'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois	26	13 jours de suivi-accompagnement dans le corridor Sud et 13 jours de suivi-accompagnement dans le corridors centre-Sud.
rapport final de mission présentant les activités réalisées, résultats atteints et recommandations pour la mise en œuvre des actions liées à l'aménagement des terroirs villageois	4	Dépôt des livrables
TOTAL	45	

11. Rôles et responsabilités des parties

11.1 Mandat et tâches de l'Assistance Technique

Les tâches assignées à l'assistance technique sont :

- préparation de l'atelier de cadrage ;
- élaboration de la note méthodologique de la mission ;
- élaboration des modules et matériel didactique et réalisation de la formation des techniciens ;
- mise à disposition des outils de cartographies à disposition des techniciens pour l'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois ;
- Mobilisation des ressources humaines et logistiques pour assurer le suivi-accompagnement des techniciens lors du processus d'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois ;
- Soumission du rapport final de mission présentant les activités réalisées, résultats atteints et recommandations pour la mise en œuvre des actions liées à l'aménagement des terroirs villageois.

11.2 Tâches de l'UGP/PRIMA

L'UGP PRIMA-Togo aura les tâches suivantes :

- Disponibilité du contrat du consultant ;
- Organisation de la séance de cadrage afin de bien clarifier les attentes du PRIMA-Togo ;
- Organisation logistique de la séance de formation des techniciens ;
- Facilitation de l'introduction de l'assistance technique dans les services, structures et autres acteurs clés ;
- Mobilisation des documents indispensables à la réalisation de la mission au profit de l'assistance technique ;
- Organisation des séances d'élaboration participative des plans d'aménagement des terroirs villageois ;
- Facilitation des feedbacks sur les divers documents partagés par l'assistance technique aux différentes parties prenantes et entre l'assistance technique et les techniciens sur le terrain.

12. Qualifications et expérience du consultant

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Seul le consultant classé premier au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

L'assistance technique devra avoir les qualifications suivantes :

❖ Qualification Générale (20 points)

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac +5 en planification territoriale, Agriculture durable, télédétection, aménagement du territoire ou tout autres domaines connexes.

❖ **Expérience Générale (20 points)**

- Disposer d'une expérience minimum de dix (10) ans en matière de gestion durable des ressources naturelles, aménagement durable des bassins versants, aménagement des terroirs villageois, en pratiques agricoles durables, en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Togo ;

❖ **Expérience spécifique (45 points)**

- Avoir conduit au moins deux (02) missions dans le domaine de formation en animation d'élaboration des plans d'aménagements du territoire ;
- Avoir conduit au moins (01) une séance d'élaboration participative des plans d'aménagements du territoire.

❖ **Aptitudes (15 points)**

- Justifier d'une connaissance avérée en matière de logiciel de cartographie ;
- Avoir une capacité d'analyse, de synthèse et de démonstration ;
- Maîtriser la langue française.

13. Lieu et délai d'exécution

Cette mission d'expertise sera réalisée au Togo. Les sessions de formation seront organisées dans un ou plusieurs des sites d'intervention du PRIMA situés dans les corridors Sud et Centre Sud autour des marchés de Notsè et d'Anié. La mission d'assistance technique amènera les experts à accompagner les techniciens dans les zones de bas-fonds et de terres de plateau où le PRIMA interviendra.

La mission d'expertise pour la formation et le suivi-accompagnement en élaboration participative de plans d'aménagement durable des bas-fonds et terres de plateau adjacentes durera :

- 15 hommes-jours pour la préparation, l'animation et l'évaluation des formations ;
- 20 hommes-jours pour assurer une assistance technique pour accompagner, orienter et conseiller à distance et/ou sur le terrain les 12 techniciens nationaux.

14. Coordination du projet

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité de gestion du PRIMA-Togo.

15. Services et équipements à fournir par le client

Le PRIMA-TOGO mettra à la disposition du consultant les documents officiels existants en lien avec la mission afin de lui faciliter la réalisation de sa prestation.

16. Services et équipements à fournir par le consultant

Le consultant mobilisera tous les moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation qui lui est confié. Il utilisera entre autres des images aériennes (en utilisant éventuellement des drones), des images satellites (disponibles gratuitement sur internet et Google Earth), des cartes topographiques où figurent les cours d'eau et des représentations des bassins versants locaux réalisés directement par les communautés.